



100 % d'énergie verte

Le 1^{er} janvier 2021, l'Aéropolis et l'ensemble du site Aéropolis (hôpital Paul Brien, maison de repos et de soins 'La Cerisaie' et caserne des pompiers) ont signé un contrat d'énergie 100 % verte. Ce choix contribue à réduire considérablement l'empreinte écologique au sein de l'Aéropolis. Pour la période 2020-2030, cela se traduira par une réduction de 37 % sur la diminution que nous visons : 1673 tonnes de CO₂. Lisez la présentation Powerpoint d'Ecolife en cliquant sur la page d'accueil 'Aéropolis durable', puis sur le logo de la durabilité dans la liste des initiatives.

Le grand avantage ?



L'énergie verte produit moins d'émissions de CO₂ (ou est neutre en CO₂) et a donc un impact environnemental beaucoup plus faible que l'énergie extraite des combustibles fossiles, également connue sous le nom d'énergie grise.

L'énergie verte est produite à partir de ressources naturelles inépuisables telles que le vent, l'eau, la chaleur, la lumière, le bois, les plantes en décomposition (biomasse). Ces ressources nous fourniront toujours de l'énergie verte.

L'énergie grise est produite à partir de ressources fossiles qui émettent des gaz à effet de serre et qui peuvent s'épuiser : le charbon, le gaz et le pétrole.

Lorsqu'ils sont transformés en énergie, ces combustibles sont extrêmement nocifs pour l'environnement. Lorsque ces combustibles sont extraits, de nombreuses substances nocives sont libérées, ce qui entraîne une énorme pollution de l'air et de l'eau. Cela a un impact très néfaste sur notre santé (problèmes respiratoires, crises cardiaques, cancers, ...).

De plus, ces combustibles fossiles peuvent s'épuiser une fois pour toutes.

Le passage à une énergie 100 % verte entraînera donc indirectement une réduction drastique des coûts du système des soins de santé.

Qu'en est-il de l'énergie nucléaire ?

C'est aussi de l'énergie grise, car elle est produite à partir de l'uranium, une source d'énergie fossile. Elle n'émet pas de CO₂, mais elle produit des déchets radioactifs. Le coût de l'élimination des déchets radioactifs en Belgique est astronomiquement élevé (8 à 10 milliards d'euros).

L'énergie durable est donc meilleure pour l'environnement et garantit un monde plus propre. Le choix de l'énergie verte est un choix pour l'avenir et pour un climat vivable au bénéfice des générations futures !

"En 2016, l'énergie verte représentait 8,7% de la consommation brute de la Belgique (électricité, chaleur, transport). En 2020 elle devrait passer à 13% pour atteindre 32% en 2030".